

La méritocratie, une affaire aristocratique

Pablo Ariel BLITSTEIN

Dans la Chine impériale, les examens impériaux sont l'un des meilleurs moyens de choisir des « talents » indépendamment de l'origine sociale des candidats. Mais la méritocratie chinoise, tout comme la méritocratie de certaines sociétés contemporaines, n'était pas moins la source de profondes inégalités sociales.

Recensé : Benjamin Elman, *Civil Examinations and Meritocracy in Late Imperial China*, Cambridge (Mass.), Harvard University Press, 2013, 416 p.

Examens et modernité de l'empire chinois

Benjamin Elman est l'un des spécialistes les plus reconnus de l'histoire des examens impériaux en Chine. Il a déjà publié *A Cultural History of Civil Examinations in Late Imperial China* (University of California Press, 2000), une référence incontournable pour tous ceux qui veulent comprendre l'histoire des élites chinoises sous l'empire : il s'agit d'une histoire du système d'examens pour le recrutement de fonctionnaires entre le XIV^e siècle et 1905, depuis sa généralisation sous la dynastie des Ming (1368-1644) jusqu'à son abolition vers la fin des Qing (1644-1912). Le présent livre, *Meritocracy and Civil Examinations in Late Imperial China*, est une version abrégée du précédent. Par rapport aux 846 pages du livre qu'il a écrit il y a presque quinze ans, ces 401 pages sont évidemment moins riches en détails. Mais elles ont l'avantage de rendre les arguments plus percutants et de fournir une synthèse accessible aussi bien aux spécialistes qu'aux non spécialistes.

L'histoire des examens en Chine impériale mérite d'attirer l'attention de chercheurs au delà du champ de l'histoire chinoise : les examens impériaux ont en effet précédé – et certains soutiennent qu'ils ont même inspiré – les procédures docimologiques de sélection et d'évaluation de fonctionnaires en Angleterre et dans d'autres pays européens. Ils étaient « méritocratiques » et « modernes ». Selon les mots de l'auteur, les examens ont représenté de « précoces avant-coureurs de l'usage global [des examens] dans la sélection sociale et la circulation politique des élites sur la base du mérite dans le monde entier après 1900 » (« *precocious harbingers of the global use [of examinations] in the merit-based social selection and political circulation of elites worldwide after 1900* ») (p. 9), et par conséquent ils auraient pu constituer un allié de la modernité chinoise et du « *modern-state building* » (p. 320). Mais les examens ont été abolis en 1905 par des réformateurs qui les ont considérés comme un atavisme. C'est pourquoi un autre spécialiste du système d'examens, Alexander Woodside, parle de « modernité perdue » : les examens auraient été le cœur d'une « méritocratie » que la Chine n'aurait pas su conserver pour développer sa propre « modernité »¹. Elman semble souscrire à cette approche. Mais il nous donne aussi des instruments pour interroger plus en profondeur ce que l'on doit comprendre par « méritocratie » et par « modernité ».

¹ Alexander Woodside, *Lost Modernities*, Cambridge (Mass.) : Harvard University Press, 2006.

L'esprit qui a animé la « méritocratie » des examens impériaux n'est en effet pas très différent de celui qui anime plusieurs institutions politiques et savantes du monde contemporain. Que ce soit l'Académie Hanlin dans la Chine impériale ou les écoles d'élite dans la France postrévolutionnaire, la méritocratie constituerait un fondement institutionnel qui, à la différence des institutions « aristocratiques », récompense plutôt l'effort personnel que les origines sociales : car *tous* peuvent éventuellement y appartenir s'ils maîtrisent une forme particulière de savoir. Elman ne manque pas de souligner cette dimension « moderne » du recrutement de fonctionnaires sous l'empire chinois : les examens impériaux, explique-t-il, étaient considérés comme l'un des meilleurs moyens de choisir des « talents » indépendamment de l'origine sociale des candidats (voir par exemple le débat des années 1740, p. 288-92). Mais Elman ne manque pas non plus de signaler que la méritocratie chinoise, tout comme la méritocratie de certaines sociétés contemporaines, était aussi la source de profondes inégalités sociales. Sa source d'inspiration est précisément le travail de Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron, deux grands spécialistes du système scolaire français : Elman affirme en effet que, derrière une façade institutionnelle d'égalité de chances, l'inégalité de capital culturel et symbolique faisait de la méritocratie de l'empire chinois un simple mécanisme de reproduction sociale. Tout comme les « héritiers » de la France contemporaine – les jeunes issus des familles dotées d'un capital symbolique – sont ceux qui ont le plus de chances de réussir à l'école et de se reproduire comme élite, de même les lettrés chinois – notamment ceux qui passaient les examens « du palais », les plus prestigieux sous l'empire – devenaient « an aristocracy of culture and status » (p. 125).

La méritocratie, une affaire aristocratique

Ce n'est pas un hasard si Elman se sert du mot « aristocracy » pour désigner ces élites choisies de façon « méritocratique ». Quelle était en effet la « modernité » de la méritocratie chinoise si elle créait une « aristocratie » ? Les examens impériaux ne seraient-ils donc pas en fait une institution d'ancien régime ? Et pourtant, les ressemblances entre la méritocratie de l'empire chinois et la méritocratie des écoles d'élite contemporaines sont considérables. Cette ressemblance au premier abord paradoxale nous invite ainsi à renouveler nos réflexions sur les racines historiques de la méritocratie : car au lieu de nous demander jusqu'à quel point les examens impériaux étaient « modernes », nous devrions peut-être nous demander jusqu'à quel point sont « modernes » les écoles d'élite contemporaines.

Lorsque Michael Young a popularisé le terme « méritocratie » dans les années 1950 (un « *unpleasant term* », disait-il), il s'en est servi pour dénoncer les effets pervers du système d'éducation anglais. Aujourd'hui, ce terme est souvent utilisé avec une connotation positive. Le « gouvernement par le mérite » s'opposerait aux dépendances personnelles, aux complicités, aux patronages, au clientélisme, qui incluent ou excluent selon les sympathies et les connivences ; historiquement, il serait venu balayer les survivances aristocratiques dans les institutions savantes et politiques et aurait remplacé les critères familiaux et de patronage par le critère désincarné et impersonnel du « mérite » : ce ne seraient plus les « fils de », mais les « meilleurs » qui seraient venus diriger la société. Elman montre qu'un processus semblable a eu lieu en Chine impériale : si pendant le Haut Moyen Âge chinois (comme on appelle souvent la période entre 220 et 589) la sélection de fonctionnaires se faisait par simple recommandation (ce qui créait presque automatiquement un lien de patronage entre le recommandant et le recommandé, p. 88), les dynasties qui ont régné en Chine depuis le XIV^e siècle ont presque sans exception recruté leurs fonctionnaires sur la base d'examens anonymes afin d'éviter l'emprise familiale sur les institutions et de rendre plus fluide la circulation des élites (p. 96). Ces examens semblent avoir représenté un coup assez fort contre l'aristocratie hérité du Moyen Âge : car les examinateurs, presque incapables de savoir qui était derrière les réponses aux questions, classaient les candidats selon la qualité de ce qu'ils

écrivait, et non selon des liens familiaux, d'amitié ou de patronage. En Chine, la « méritocratie » aurait ainsi remplacé l' « aristocratie » bien plus tôt que dans d'autres régions du monde².

Mais est-il légitime d'opposer aristocratie et méritocratie ? L'aristocratie n'est-elle pas, en fin de comptes, le « gouvernement des meilleurs », de ceux qui ont plus de « mérite » que les autres – quelle que soit la manière dont on définit ce qui est « méritoire » ? Elman semble partager avec Bourdieu l'idée que les fonctionnaires impériaux chinois, tout comme les membres des écoles d'élite françaises, constituent une « noblesse d'État » : c'est l'expression que Bourdieu a choisie pour rappeler la continuité entre la méritocratie moderne et l'ancienne aristocratie. En effet, de même que l'ancienne aristocratie invoquait un mérite quelconque qui justifiait sa position privilégiée – les armes ou les lettres, que ce soit d'un individu ou de ses ancêtres –, la « noblesse d'État » fonde sa position sur un savoir qui est censé la distinguer de l' « homme du commun ». Il existe évidemment des différences entre le méritocratie d'ancien régime et le méritocratie de l'empire chinois ou des écoles d'élite françaises : tandis que les aristocrates obtenaient des privilèges grâce aux mérites de leurs ancêtres, les « héritiers » français ou les lettrés chinois n'ont que le privilège *de facto* qui vient avec le capital culturel de leurs familles. Mais même les privilèges de sang de l'ancien régime étaient fondés sur l'idée qu'un mérite quelconque se transmettait de génération en génération. De ce point de vue, l'aristocratie ne diffère pas de la méritocratie : qu'il s'agisse des aristocrates d'hier ou des aristocrates d'aujourd'hui, ils font tous reposer sur un « mérite » la légitimité de leur position. Le livre d'Elman suggère cette continuité : le lettré devenu fonctionnaire, tout comme le membre d'une école d'élite française, est « aristocrate » non pas *malgré*, mais *précisément parce que* l'on considère que sa position est « méritée ».

Les fondements aristocratiques de la méritocratie chinoise se manifestent dans la définition de ce qui est « méritoire ». En effet, qui définissait le « mérite » sur lequel reposait la méritocratie de l'empire chinois ? Ce sont les élites elles-mêmes : car c'est la définition du « méritoire » (par exemple, maîtriser l'art d'écrire un essai en huit parties, une exigence qui n'est pas très différente de la dissertation en trois parties que l'on exige en France) qui permet d'inclure ou d'exclure selon les critères socio-centriques de cette « aristocratie de la culture ». Elman consacre la plupart de son livre à expliquer ce mécanisme. Il montre que la définition du méritoire était un critère fondamental de reproduction élitaires ; mais il montre aussi que cette définition reflétait la conjoncture des rapports de forces entre différentes factions des élites : en effet, tout en partageant certains critères d'évaluation (et donc d'exclusion), les élites avaient en même temps des intérêts et des points de vues opposés selon les traditions familiales et régionales (p. 74-81 ; p. 319). La lutte des factions changeait constamment la définition et l'évaluation du méritoire ; et pourtant – ce qui rappelle encore une fois notre méritocratie contemporaine – l'idéal de la « sélection de talents » était censé transcender les critères partiels et partiels des factions qui dominaient les institutions impériales et les critères d'évaluation des candidats. Autrement dit : parce que le mérite était transformé en fondement naturel d'une position sociale, et parce que l'inégalité de ressources symboliques était transformée en source de privilèges institutionnels, la méritocratie des examens n'était qu'une forme particulière de complicité aristocratique.

² Sur la présentation de la « tradition méritocratique » de la Chine comme « modèle » politique, voir la critique que Paul Charon et Guillaume Dutournier ont adressée à Daniel Bell, « Le confucianisme, un modèle politique ? », la *Vie des idées*. 15 juin 2010. En 2012 (9/11), Zhang Weiwei, de l'Institut Chunqiu de l'Université de Fudan, a écrit un article dans le *New York Times* intitulé « Meritocracy versus Democracy », où il opposait la « méritocratie » de la Chine contemporaine à la « démocratie » des États-Unis. Je remercie Charlotte Kroll d'avoir attiré mon attention sur cet article.

Sortie de la méritocratie

L'étude d'Elman fournit ainsi une perspective différente sur la relation entre « modernité » et « méritocratie » : elle suggère que la méritocratie de l'empire chinois, tout comme la méritocratie des écoles d'élite contemporaines (pas exclusivement françaises), sont plus proches d'un passé « aristocratique » que d'un présent « démocratique ». La véritable rupture avec l'aristocratie ne réside donc pas dans l'esprit méritocratique des examens impériaux, mais plutôt dans ce qu'Elman mentionne dans l'épilogue de son livre : la mise en place de l'éducation obligatoire. C'est en effet dans l'éducation obligatoire – traduction institutionnelle de l'idée d' « éduquer le souverain » ou d' « éduquer le citoyen » – que l'on repère pour la première fois l'effort institutionnel d'assurer une distribution égale de ressources symboliques pour *effacer* les différences sociales.

Cette intention se différencie radicalement de la méritocratie d'ancien régime, qui faisait de la distribution inégale de ressources symboliques un fondement naturel de la supériorité aristocratique ; mais elle se différencie aussi, comme le montre Elman, de la méritocratie des examens impériaux chinois, qui à la fois sanctionnaient et cachaient la distribution inégale de ressources symboliques. Car l'introduction de l'éducation obligatoire en Chine – qui a commencé à faire ses premiers pas après l'abolition des examens en 1905 – était le résultat d'un changement conceptuel fondamental : le « peuple » n'était plus conçu comme un observateur passif de ce qui se passait à la cour, mais comme le participant actif dans la définition des institutions et – surtout pour les révolutionnaires, mais aussi en partie pour les réformateurs et constitutionnalistes – comme le véritable « souverain ». Bien que le système scolaire ait eu ses propres mécanismes méritocratiques de sélection au cours du XX^e siècle, et qu'il y ait produit encore une « aristocratie de l'esprit », c'était la première fois en Chine que l'on traduisait en termes institutionnels l'idée que l'éducation doit servir à créer un seuil d'égalité, et non pas à traduire les différences sociales en privilèges institutionnels.

Publié dans laviedesidees.fr, le 26 janvier 2015

© laviedesidees.fr